



Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 1er juillet 2024 à 19h30

*Publié le 10/12/2024
sur le site internet de la commune*

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance ;
- 2) RESSOURCES HUMAINES : montant de la participation employeur pour la prévoyance ;
- 3) RESSOURCES HUMAINES : modification du régime indemnitaire de fonction, de sujétions et d'expertise (RIFSEEP) ;
- 4) RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois ;
- 5) SOLIDARITE : convention de partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour la mise en place d'une mutuelle à destination des habitants ;
- 6) FINANCES : achat d'une parcelle ;
- 7) ENFANCE : participation financière de la commune d'Eveux pour la prise en charge des repas du centre de loisirs pour l'année 2023 ;
- 8) ENFANCE : participation financière de la commune d'Eveux pour l'entretien des locaux utilisés par le centre de loisirs pour l'année 2023 ;
- 9) ENFANCE : modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle intégrant le service public de la petite enfance
- 10) ENVIRONNEMENT : renouvellement de la convention avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle pour la distribution des calendriers de collecte des déchets ménagers ;
- 11) ENVIRONNEMENT : présentation des rapports sur l'assainissement de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) pour l'année 2023 ;
- 12) ENVIRONNEMENT : présentation du rapport déchets de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) pour l'année 2023 ;
- 13) ENVIRONNEMENT : présentation du rapport du Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT) pour l'année 2023.